

L'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

# LE JOURNAL

*Communautaire*

N°56 NOVEMBRE 2020

*L'éolien off-shore,  
un impératif pour la planète,  
une opportunité pour  
notre avenir économique*



# SOMMAIRE



EOLIEN OFFSHORE P.4-7

## ACTUALITÉS P.4-7

- L'éolien off-shore, un impératif pour la planète, une opportunité pour notre avenir économique



SERVICE PUBLIC P.10

## RETOUR EN IMAGES P.8-9

## LA CUD EN ACTIONS P.10-13

- Face à la crise sanitaire, les services de la CUD s'organisent
- La Fondation du Dunkerquois solidaire réitère son appel aux dons, vous pouvez participer à la création d'emplois locaux
- 14 sites de l'agglomération retenus pour préparer les JO 2024
- Une nouvelle salle omnisports en 2025



EMPLOI P.11

## TOUS ACTEURS

## DE L'EMPLOI LOCAL P.14-15

- Créez votre entreprise, rendez-vous à la Turbine

## A LA RENCONTRE DE P.16-17

- Kévin Drila, Olivier Lyoen et Pierre Ponchaux



ENTREPRENEURIAT P.14-15

## INITIATIVES P.18-19

- Apprendre le néerlandais, un atout pour l'emploi transfrontalier
- Le centre hospitalier de Dunkerque investit et se modernise

## HISTOIRE P.20-21

- L'hôpital dans la ville - 1<sup>re</sup> partie.

## EXPRESSION P.22-23





**Les producteurs locaux répondent présent**

Pour limiter vos déplacements et soutenir le commerce local pendant cette période de confinement, les marchés de l'agglomération restent ouverts. Pensez à votre attestation et au respect des gestes barrière.



## L'éolien off-shore, un impératif pour la planète, **une opportunité pour notre avenir économique**



**Pour répondre à l'enjeu climatique, la France a décidé de développer les énergies décarbonées, grâce notamment à l'éolien. L'implantation d'éoliennes en mer au large de nos côtes, qui est actuellement l'objet d'un débat public, représente une double opportunité : le maintien de l'agglomération au premier plan énergétique en Europe et l'accès des entreprises locales à un marché européen créateur d'emplois.**

### **Pourquoi développe-t-on l'éolien off-shore en France ?**

Parce que le changement climatique impose de diminuer le recours aux énergies émettrices de CO<sub>2</sub> (charbon et pétrole notamment).

Ces dernières décennies, de nombreux accords internationaux ont en effet été signés pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> en développant les énergies renouvelables, principalement le solaire et l'éolien. Pour respecter ces accords internationaux, le gouvernement français a mis en place un Plan Pluriannuel de l'Énergie (PPE) qui prévoit d'atteindre 33 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie et 40 % de production d'électricité par des sources renouvelables en 2030.

Pour cela, l'État a planifié l'implantation de plusieurs champs éoliens off-shore de Saint Nazaire à Dunkerque, en passant par Fécamp, Noirmoutier, Saint-Brieuc, Courseulles-sur-Mer ou encore Dieppe/Le Tréport.

### **Pourquoi est-il important de développer l'éolien off-shore à Dunkerque ?**

Pour conforter notre place de première plateforme énergétique européenne et rester compétitif pour attirer demain de nouvelles entreprises industrielles sur notre sol.

Le bassin économique dunkerquois s'appuie en effet sur deux piliers : la sidérurgie et la production énergétique. Ce second pôle nous donne un réel avantage pour attirer des industries gourmandes en énergie (Aluminium Dunkerque par exemple) mais aussi pour nous positionner sur des filières d'avenir, telle que la filière hydrogène. L'implantation d'une usine de fabrication d'hydrogène dans notre agglomération est d'ailleurs actuellement en projet et pourrait créer une centaine d'emplois directs.

Dans les années qui viennent, si nous voulons conserver l'avantage compétitif que constitue notre pôle énergétique, il nous faudra donc nous adapter au nouveau contexte énergétique et miser sur les énergies décarbonées. Et principalement sur l'éolien off-shore, car le vent est une richesse naturelle de notre littoral. Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral Hauts-de-France, François Lavallée, nous rappelle souvent l'exigence d'anticiper les changements à l'œuvre : « Le projet éolien off-shore va conforter notre tissu industriel, tout en développant la production d'énergie bas carbone. Comme les travaux actuels sur la décarbonation de l'industrie, le débat public en cours illustre la volonté partagée de nombreux acteurs économiques et décideurs locaux de tourner ce territoire résolument vers l'avenir dans une démarche durable et responsable, conjuguant technologie, énergie et environnement ».





### L'éolien off-shore produira-t-il des emplois directs ?

Oui. Outre les emplois induits grâce aux industries qui s'implanteront pour bénéficier de cette énergie renouvelable, le champ éolien dunkerquois créera directement une cinquantaine d'emplois pour assurer la maintenance du parc dès 2027.

Cette implantation offrira également des opportunités supplémentaires aux entreprises locales déjà présentes sur le marché de l'éolien off-shore et disposant d'un savoir-faire évident, notamment Dillinger, LD Travocéan, Damen Ship Repair, Jade...

La construction du champ éolien représente aussi une formidable occasion pour toutes les entreprises de l'agglomération qui souhaitent accéder à ce marché riche de nombreux projets en mer du Nord dans les dix à quinze ans à venir. Dans les cinq prochaines années, les entreprises locales intéressées seront en effet accompagnées et formées pour leur permettre d'être compétitives. Et notre littoral ne manque pas de ressources, telle qu'Oleum, centre de formation installé dans l'ancienne Raffinerie des Flandres. « Nous offrons un outil de formation unique en France, assure Cyrille Leurette, son directeur. Grâce à des outils à taille industrielle, comme une éolienne de 35 mètres de haut qui permet de se tester dans des conditions réelles, nous avons tous les atouts pour former les personnels de demain dans le marché de l'éolien off-shore. »

Avec cette implantation d'éoliennes au large de nos côtes, l'agglomération dunkerquoise répondrait ainsi à un enjeu climatique tout en se donnant les moyens de son développement économique futur.

## PERSPECTIVES

# Que l'enjeu climatique devienne un atout pour le Dunkerquois !

Comme vous le savez, le changement climatique est l'un des enjeux majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle. Pour maîtriser son impact sur la planète, l'espèce humaine devra réussir à limiter les émissions de CO<sub>2</sub> dans le délai le plus court possible. Notre territoire ne doit pas se sentir à l'écart de cette transition, nous devons être acteurs, d'autant plus que nous sommes concernés par les problématiques de submersion marine.

Cette exigence environnementale est une responsabilité qui nous incombe vis-à-vis de nos enfants. Elle constitue par ailleurs une véritable opportunité économique. Au moment où l'humanité parle d'efficacité énergétique, de production d'énergies décarbonées, Dunkerque, en tant que première plateforme énergétique européenne, ne doit pas passer à côté des transitions en cours. Nous devons investir dans les filières d'avenir, afin de continuer à nous inscrire dans une dynamique créatrice d'emplois. L'éolien off-shore, actuellement à l'étude, est une piste incontournable pour devenir un bassin industriel tourné vers l'avenir.

Soutenir nos entreprises déjà présentes sur le marché de l'éolien et monter en compétences celles qui peuvent y prétendre, diversifier notre production énergétique pour demeurer un territoire attractif pour les industries de demain, offrir de nouveaux débouchés à nos pêcheurs, donner à notre agglomération une image de modernité qui s'inscrit dans notre histoire flamande, tels sont les enjeux de ce projet !



### **PATRICE VERGRIETE**

Président de la  
Communauté urbaine de  
Dunkerque

## L'éolien nuit-il au tourisme ?

Pas du tout, bien au contraire. L'exemple le plus probant demeure le Danemark, pionnier en matière d'éolien off-shore (premier parc à Vindeby en 1991). Le troisième pays européen (derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne) utilise avec succès les éoliennes en mer pour sa promotion touristique (dépliants touristiques et publicitaires, cartes postales...).

Plus près de nous, à Zeebrugge (Belgique), les inquiétudes exprimées ont rapidement laissé place à la curiosité. Un tourisme vert s'est développé, notamment pour des croisières en mer du Nord qui ont déjà attiré plus de 50 000 visiteurs. Nos voisins belges sont à la pointe de l'éolien off-shore puisque leur parc atteindra d'ici quelques mois une capacité de 2 262 MW (399 éoliennes). Soit 10 % des besoins électriques du pays et 50 % de ceux des ménages belges !



## Une opportunité fiscale

L'arrivée de ce champ éolien off-shore va générer une dotation annuelle de 10 millions d'euros, dont la moitié ira aux communes de notre littoral. Une opportunité supplémentaire de revenus plutôt bienvenue alors que les ressources financières des collectivités se raréfient. Cette manne financière permettra de continuer de mettre en œuvre des politiques publiques performantes sans augmenter la fiscalité locale.

## Quel impact sur la biodiversité marine et les oiseaux ?

L'expérience des autres parcs montre que l'implantation d'éoliennes favorise l'émergence d'une nouvelle biodiversité marine sur site. Concernant l'avifaune, les périodes de migration des oiseaux sont connues et il est possible, comme aux Pays-Bas, de ralentir voire d'arrêter les pales des éoliennes durant les jours annuels de grande migration.

## L'éolien va diversifier la pêche

Ce champ éolien permettra de diversifier l'activité de la flottille locale, mise à mal dans la crise de la pêche actuelle (pêche électrique, Brexit, fermeture de la criée...). Plusieurs centaines de milliers d'euros de compensation seraient versés par l'exploitant aux pêcheurs, consultés depuis le lancement du projet.

## Lutte contre la submersion marine

La plateforme de raccordement des éoliennes sera raccordée par des câbles sous-marins à un poste électrique terrestre. Suite à un appel à projets, une start-up dunkerquoise, Géodunes, va y développer un projet numérique pour récolter des données au large de nos côtes et participer à la lutte contre la submersion marine.

## Le projet en dates

### 2016

Lancement du 3<sup>e</sup> appel d'offres pour le projet de parc éolien.

### 2016-2019

Présentation des projets par les différents candidats à l'appel d'offres, aux Assises européennes de la Transition énergétique, lors de rendez-vous avec les acteurs économiques ou même des chapelles de carnaval ! De nombreux articles de presse (« La Voix du Nord », « Le Phare dunkerquois », « Le Journal communautaire ») ont présenté le projet et rendu compte de ce dialogue.



## Utiliser la force du vent, une idée ancienne en Flandre

Utiliser la force du vent n'est pas une idée neuve, comme le prouvent les moulins à vents de Flandre. Dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les moulins à vent sont construits partout en Europe pour broyer les céréales et fabriquer de l'huile. Jusqu'à la Révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, ils ont été la principale source d'énergie. Aujourd'hui devenus des éléments emblématiques de l'identité de la Flandre, les moulins à vent ont également participé à l'assèchement du polder des Moères (notre photo) grâce aux modèles à palettes et à vis d'Archimède.



## Les entreprises dunkerquoises engagées dans l'éolien off-shore



**PHILIPPE NAWRACALA**

directeur général délégué  
de Dillinger France

« Nous sommes experts pour le marché des éoliennes offshores »

« Dillinger avec sa filiale Dillinger France, Dunkerque, est le leader européen dans la conception de tôles d'acier destinées aux fondations et aux sous-stations électriques des éoliennes en mer. Grâce à notre gamme d'aciers adaptée, nous répondons à la demande du marché des éoliennes en mer depuis dix ans. Nous avons fourni des tôles pour une cinquantaine de projets et nous livrons actuellement celui de Saint-Nazaire, le premier à être implanté en France. Grâce à notre savoir-faire et à notre qualité, nous espérons aussi fournir l'acier des éoliennes dunkerquoises ! »



**FABIEN GUILLEMOT**

Directeur de Damen  
Shiprepair Dunkerque (DSDu)

« Valoriser nos compétences et développer de nouvelles activités »

« Depuis 1968, DSDu a acquis un savoir-faire et une expertise en matière de maintenance et de réparation navale. Nous sommes devenus aujourd'hui un acteur reconnu et majeur pour l'entretien et la conversion de navires spécialisés dans l'installation d'éoliennes en mer. Le projet dunkerquois permettra de valoriser nos compétences, notre expérience dans ce domaine, de nous positionner dans le développement d'activités (fabrication de sous-ensembles métalliques, assemblage de modules avant transport en mer...) et de devenir une base de maintenance de proximité pour les navires de soutien. Nous accueillons ce projet avec une envie affichée d'y participer activement et de montrer le savoir-faire local des entreprises du Dunkerquois. »

### 2019

Désignation du groupement Eoliennes en mer de Dunkerque (réunissant EDF Renouvelables, Enbridge et Innogy SE) comme lauréat.

### 2020

Lancement du débat public par la CNDP qui permet à chacun de poser des questions pour définir plus précisément ce projet qui prévoit l'implantation à plus de 10 km des côtes de 38 à 46 éoliennes (puissance totale de 600 MW). Ces éoliennes produiront environ 2,3 TWh, soit la consommation électrique résidentielle de près de 500 000 habitants.

### 2025

Lancement du chantier.

### 2027

Mise en service.

**INFO**

Le site du débat public :  
[dunkerque-eolien.debatpublic.fr](http://dunkerque-eolien.debatpublic.fr)





Le marathon créatif « **Mon centre-ville a un incroyable commerce** » a fait émerger de beaux projets.



## Octobre en images

**L'alimentation du futur s'expose** jusqu'au 19 septembre 2021 à la Halle aux Sucres.



Premières livraisons pour le groupement d'achats de **La Fabrique Verte**.



**Distribution mobile des sacs jaunes** à Cappelle-la-Grande et à Rosendaël dans le cadre de l'expérimentation de la nouvelle collecte de déchets.



Le CIAC accueille les « **Expérimentations architecturales** » de Linet Sànchez Gutiérrez.

## Nouvelle organisation des services à la population



**Dans ce contexte de confinement, la Communauté urbaine s'organise pour assurer le maintien de ses activités. Retrouvez ci-dessous le fonctionnement des services pour les semaines à venir. Les conditions évolueront en fonction des nouvelles mesures et annonces gouvernementales. Retrouvez l'information détaillée et actualisée sur la page COVID de [www.communaute-urbaine-dunkerque.fr](http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr).**

### Collecte

A ce jour, et au regard de la situation sanitaire, la collecte des déchets n'est pas modifiée. Les points d'apport volontaire restent en service. Les déchèteries sont ouvertes, sauf celle de Gravelines actuellement en travaux.

L'accueil téléphonique est maintenu au numéro vert **0800 22 45 57** (appel gratuit depuis un poste fixe)

### Assainissement

Les activités sont maintenues sans impact pour l'utilisateur. L'accueil téléphonique reste en service au numéro vert **0800 54 37 54**.

### Habitat

Les rendez-vous en ligne via Teams ou par téléphone sont préconisés pour les nouvelles demandes. Néanmoins, les rendez-vous sont possibles sur site pour les habitants qui le souhaitent. Plus d'informations au **0 800 28 36 75** (numéro vert).

### Equipements communautaires

En tant qu'établissements recevant du public (ERP), le CIAC et le Chœur de lumière, le Palais de l'Univers et des sciences, la Halle aux sucres et le Parc zoologique de Fort Mardyck sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Les soigneurs animaliers du parc zoologique et de l'aquarium du PLUS assurent les soins aux animaux.



### Soutien aux commerces

En plus du fonds d'aide de 500 000€ débloqué au printemps pour aider les commerces à faire face au premier confinement, la CUD a lancé un nouveau **dispositif d'accompagnement de 200 000€**, qui vient en soutien aux bars, restaurants, discothèques et salles de sport accusant une baisse d'activité s'élevant entre 30 et 50 % du chiffre d'affaires. Dépôt des dossiers par mail à [laturbine@cud.fr](mailto:laturbine@ cud.fr).

### Mieux vivre ensemble

Vous pouvez donner vos idées et solutions pour mieux vivre ensemble dans les prochaines semaines, les prochains mois, les prochaines années en les déposant sur la plateforme internet dédiée [www.vivre-ensemble-apres.com](http://www.vivre-ensemble-apres.com).

### Des services à portée de clics

Dans le cadre du déploiement des nouveaux services numériques, la CUD met à disposition des informations en libre accès à la population. Sous forme de cartographies collaboratives, vous trouverez ainsi différentes informations sur les marchés, les producteurs locaux, ainsi que sur les commerces et leurs modes de vente (livraison, site web...). Nouveauté, la CUD, avec l'appui des communes, des centres sociaux connectés et de ses partenaires, a recensé tous les lieux d'accueil dotés de postes informatiques et d'une connexion internet à destination des étudiants.

**Plus d'infos :** [data.dunkerque-agglo.fr](http://data.dunkerque-agglo.fr).

### Centre de dépistage Covid-19

**Le centre de dépistage Covid-19 au Kursaal est ouvert 7 jours sur 7 de 14 h à 18 h**, gratuitement, sans rendez-vous et sans ordonnance. Munissez-vous simplement de votre carte vitale et d'une pièce d'identité.



# Vous pouvez participer à la création d'emplois locaux

**14 emplois ont été créés grâce aux dons collectés (657 000€) depuis la création de la Fondation du Dunkerquois solidaire en 2016. Plus que jamais, la solidarité est une force qui fera la différence. N'hésitez pas à participer à cet élan philanthropique dunkerquois. Il n'y a pas de petite participation.**



**A** l'instar de Créative, de Dk'Pulse, du Carrefour des Solidarités, de Coud'Pouce, de La Petite Pierre ou encore de l'ADAR Flandre Maritime, nombreuses sont les associations de l'agglomération dunkerquoise à avoir bénéficié d'un financement de la Fondation du Dunkerquois solidaire pour développer leur activité.

Grâce à la générosité des Dunkerquois, et au soutien de nombreuses entreprises mécènes, Béatrice, Rose-Lyne, Hélène et dix autres habitants du territoire ont pu retrouver un emploi, qui plus est un emploi à haute utilité sociale, fil rouge de la Fondation depuis sa création en 2016. Si, depuis le début de la pandémie COVID-19, la Fondation a élargi ses modalités de soutien au secteur associatif (distribution de masques et de gel hydroalcoolique aux associations œuvrant dans le domaine sanitaire et l'aide aux familles, soutien en ingénierie de pro-

jet), le cœur de son action reste de sortir des personnes de la précarité en leur offrant l'opportunité de travailler. Ces emplois sont destinés aux personnes sans emploi depuis deux ans au moins, et sont financés pendant 3 ans par la Fondation. Il sera créé autant d'emplois que la collecte de dons le permettra. Nous vous dévoilerons bientôt les projets qui ont vu le jour.

## Comment participer ?

En attendant, vous pouvez vous aussi permettre à de nouvelles structures de se développer, à de nouveaux Dunkerquois de renouer avec le monde du travail, en faisant un don auprès de la Fondation. Il n'y a pas de petite participation, et tous les dons sont défiscalisables. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la Fondation du Dunkerquois solidaire : [www.dk-solidaire.fr](http://www.dk-solidaire.fr).

## FORMULAIRE



Plus d'infos au 03 28 62 71 77 | [www.dk-solidaire.fr](http://www.dk-solidaire.fr)

Je fais un don du montant de : ..... euros et je joins mon règlement par chèque à l'ordre de : **FACE Fondation du Dunkerquois solidaire.**

Je souhaite que mon nom figure au titre des donateurs et mécènes de la Fondation

Merci de renvoyer ce formulaire accompagné de votre chèque à l'adresse :  
**Fondation du Dunkerquois Solidaire** - Communauté urbaine de Dunkerque  
Pertuis de la Marine - BP85530 - 59386 DUNKERQUE CEDEX 01

oui  non

Si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal, complétez le formulaire ci-dessous

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Adresse email : .....

L'article 38 de la Loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous permet d'exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression aux données personnelles vous concernant en vous adressant à l'adresse ci-dessus.

# Le territoire dunkerquois, terre de préparation pour les JO de Paris 2024

**14 sites représentant 26 disciplines olympiques et paralympiques ont été retenus par Paris 2024 pour accueillir des délégations nationales et internationales qui se préparent aux Jeux Olympiques. Une excellente nouvelle pour le territoire !**



Chaque année, en effet, la collectivité accompagne et octroie une aide financière à une trentaine de sportifs de haut niveau qui participe au rayonnement du territoire en France et à l'étranger. Certains d'entre eux ambitionnent d'ailleurs de participer aux JO de Paris en 2024, à l'image du jeune athlète gravelinois, Kevin Drila (voir son portrait, en page 16).

Les 14 sites, qui devaient répondre à un cahier des charges très précis pour être habilités, vont désormais figurer dans un catalogue distribué à toutes les délégations lors des Jeux olympiques et paralympiques qui se dérouleront au Japon en 2021. Par ailleurs, le territoire s'est engagé à organiser des événements festifs sur le thème des Jeux olympiques, en collaboration avec ses clubs sportifs de haut niveau, et à promouvoir les disciplines auprès des jeunes générations.



Le territoire espère maintenant participer à la préparation olympique d'un maximum de délégations. Tout simplement parce que les retombées en termes d'image mais aussi d'économie pourraient être très importantes. En règle générale, un stage de préparation dure un minimum d'une semaine et nécessite la présence d'une vingtaine de personnes (athlètes et staff, qu'il faut héberger et nourrir). Une aubaine pour les restaurateurs, les hôteliers et plus généralement, le secteur du tourisme local. D'autant que, d'ici là, la capacité hôtelière de l'agglomération aura atteint un niveau adéquat, avec les projets en cours sur le front de mer à Malo-les-Bains et sur les bassins du port.

**D**u basket à Sportica, de l'aviron au stade nautique Albert-Denvers, du hockey sur gazon au stade de la Licorne ou encore du rugby à 7 au Stadium du littoral et de la boxe à l'espace sportif Philippe-Vanuxem... Au total, pas moins de 14 sites du territoire (sur les communes de Dunkerque, Coudekerque-Branche, Saint-Pol-sur-Mer, Grande-Synthe et Gravelines) pour 26 disciplines olympiques et paralympiques accueilleront d'ici 2024 des délégations françaises et étrangères en vue de la préparation des JO de Paris. Un juste retour des choses quand on sait que la première compétence de la Communauté urbaine en matière sportive est le sport de haut niveau, célébré de la plus belle des manières qui soit à chaque olympiade.





# Une nouvelle salle omnisports en 2025



**Début 2025, le Dunkerquois disposera d'une salle omnisports d'agglomération de 5 500 places. Implanté à Saint-Pol-sur-Mer à proximité immédiate de la piscine Guynemer, cet équipement, financé par la CUD et la Région, accueillera l'USDK en résidence et proposera une programmation sportive.**

**V**oilà quelques jours, Patrice Vergriete, président de la Communauté urbaine de Dunkerque, a été officiellement informé par Xavier Bertrand de l'octroi d'un fonds de concours régional pour la réalisation de la nouvelle salle omnisports d'agglomération. Le coût total de cette salle s'élève à 26,222 millions d'euros, co-financé par la CUD et la Région (12,5 millions chacune) et d'autres partenaires.

## **5 500 places à Saint-Pol-sur-Mer**

Doté d'une capacité de 5 500 sièges, cet équipement sera implanté à Saint-Pol-sur-Mer à proximité immédiate de la piscine Guynemer. Il accueillera le club de l'USDK en résidence, proposera une programmation sportive et pourra

également être utilisé dans le cadre du programme « Sport Santé » tout en répondant à de nouvelles demandes de la population.

« Avec ce soutien de la Région Hauts-de-France, nous allons pouvoir offrir une salle omnisports d'agglomération, réalisée à un coût raisonnable et accessible, se réjouit Patrice Vergriete, président de la Communauté urbaine de Dunkerque. Le club de l'USDK disposera ainsi d'un lieu adapté à la pratique du sport de haut niveau, les supporters seront accueillis dans de meilleures conditions et les habitants pourront disposer d'un espace qui contribuera à la dynamique et au rayonnement de cette partie de notre agglomération ».

Cette salle omnisports sera l'objet d'une attention particulière quant à son intégration urbaine et environnementale. Elle sera également idéalement desservie puisque située le long du boulevard Simone-Veil irrigué par le réseau de transports à haut niveau de service (lignes C1, C4, C5 du réseau Dk'Bus). Les travaux dureront deux ans, à compter d'avril 2023.

## Créez votre entreprise, rendez-vous à la Turbine !

**Vous avez un projet de création d'entreprise mais vous ne savez par quel bout commencer ? Vous souhaitez obtenir des informations sur les différentes aides à la création ? Vous aimeriez reprendre une entreprise ou vous développer grâce au numérique ? Vous venez de vous lancer dans l'entrepreneuriat mais avez besoin de conseils juridiques, administratifs, comptables ? Quel que soit votre projet, votre profil : rendez-vous à la Turbine !**

Installée dans l'ancien bâtiment Dépoland, à proximité de la gare de Dunkerque, la Turbine héberge désormais les principaux acteurs de l'entrepreneuriat du Dunkerquois et leurs partenaires. Avant d'accueillir ces derniers, il a fallu casser des murs et réinventer ce lieu vaste de 2 000 m<sup>2</sup>. La mission a été confiée à l'architecte dunkerquois Olivier Sockeel qui a entièrement revu et aménagé le bâtiment pour accueillir ses nouveaux pensionnaires dans des conditions optimales : clair, lumineux, moderne et modulable, le changement est radical. Equipé d'un local à vélos, le vaste hall vous plonge directement dans l'am-

bianche : salles de réunions, bureaux pour les permanences d'experts, espace de co-working, salles de formation, espace de convivialité... Tout est pensé pour permettre à chacun de travailler dans un environnement confortable et propice à l'échange. Les étages sont quant à eux réservés aux partenaires. Lesquels sont disponibles pour vous aiguiller, vous informer sur les quelque 200 dispositifs d'aide à la création et au développement, et vous accompagner dans vos projets. Si vous avez des projets de création, des questions sur le développement de votre activité, n'hésitez pas à pousser les portes de la Turbine.

### 2014

*Parmi les propositions émanant des EGEL est née l'idée d'une Maison de l'Entrepreneuriat, fédérant l'ensemble des opérateurs de la création et reprise d'entreprise pour favoriser la création d'emplois sur le territoire dunkerquois.*

### 2015

*L'idée de Maison de l'Entrepreneuriat se concrétise à travers le projet de la Turbine.*

### 2016

*Le réseau des partenaires de la Turbine se constitue. Objectifs : faciliter le travail des entrepreneurs et des porteurs de projets, développer une culture entrepreneuriale.*



La Turbine regroupe BGE Flandre création, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de Métiers et d'artisanat, Entreprendre ensemble, Initiative Flandre et la Région Hauts-de-France. D'autres acteurs locaux tiendront également des permanences : Département du Nord, AGUR, ULCO, union des experts-comptables, ADIE, Nord Actif, Union locale des banques, Dunkerque promotion, Spark...

### INFO +

**Plus d'informations [www.la-turbine.fr](http://www.la-turbine.fr).  
La Turbine, 33 rue du Ponceau,  
59140 Dunkerque.  
Ouverture du lundi au vendredi  
de 9 h à 18 h sans interruption.**





## Patrice Vergriete,

président  
de la Communauté  
urbaine de Dunkerque

« Pour des raisons historiques,  
notre agglomération n'était pas bien  
placée en matière de création  
et de développement d'entreprise.

En 2014, nous comptons 38 créations pour 10 000 habitants par an contre 83 au niveau national. Aujourd'hui, grâce au travail réalisé par la communauté entrepreneuriale, on est passé à 55 créations, soit 1 600 entreprises qui se créent chaque année à l'échelle de notre bassin d'emplois. Avoir ce nouvel outil qu'est la Turbine est un plus pour notre territoire, qui va donner un élan supplémentaire au travail mené autour de l'esprit d'entreprise. L'enjeu est extrêmement important pour ce territoire qui doit aussi partir de ses propres ressources pour pouvoir se développer. Nous devons accompagner les créateurs, ces jeunes qui ont envie de développer de nouvelles activités, pour que notre territoire soit plus prospère sur le plan économique. »



## Valérie Cotinaut,

vice-présidente de la CCI Littoral Hauts-de-France

« C'est une chance d'avoir ce bâtiment moderne qui va accompagner les nouvelles ambitions des entreprises et des commerçants, en synergie avec les autres partenaires qui ont tous des compétences dans l'accompagnement et le développement économique. »

## Jean-Pierre Vandaele,

président de BGE Flandre création et conseiller communautaire  
délégué au Commerce, à l'Artisanat et aux PME

« En plus d'être située dans un endroit stratégique, proche de la gare, lui assurant une meilleure visibilité, la Turbine nous permet de travailler tous ensemble et d'être tous identifiés sous un même sigle. Quand il franchit la porte de la Turbine, le porteur de projet sait qu'il y trouvera tous les conseils qui peuvent faire évoluer son projet. »



## Laurent Rigaud,

président de la Chambre de métiers  
et de l'artisanat des Hauts-de-France

« Le lieu est idéalement situé en plein milieu de la vie économique du territoire, exactement à l'image de l'artisanat. Et puis, en cette période compliquée, rassembler nos forces pour être meilleurs, c'est un message positif, qui montre que le Dunkerquois est un territoire tourné vers l'économie et la vraie vie. »

### 2017

La Turbine est officiellement créée par délibération du conseil communautaire. Mise en place de la Turbine numérique pour faciliter le développement d'une filière numérique.

### 2018

Première pierre du chantier de la Turbine sur l'ancien site Dépoland à Dunkerque.

### 2020

Ouverture de la Turbine, la Maison de l'entrepreneuriat.

## PIERRE PONCHAUX

### Le sportif **qui vous veut du bien**

**A**ncien militaire, ancien chef d'équipe dans le nucléaire, Pierre Ponchaux exerce enfin son métier dans le domaine qu'il affectionne : le sport. A 31 ans, après une expérience de co-gérance d'une salle de CrossFit®, il lance sa microentreprise : Pierre Ponchaux coaching. L'objectif ? « Faire de l'accompagnement individualisé, adapté aux besoins spécifiques de la personne et englobant d'autres problématiques, telles que l'alimentation, le sommeil, la respiration... En somme, l'hygiène et le mode de vie qui sont essentiels dans la prise en charge. »

Accompagné par BGE Flandre création depuis 2017, et doté d'un diplôme d'État de coach sportif, le Dunkerquois se rend au domicile des personnes, propose un coaching à distance et

envisage à terme de disposer d'un local. Son public ? Toute personne qui souhaite démarrer (ou redémarrer) une activité physique et qui a besoin d'être accompagnée pour faire les bons choix et adopter un mode de vie en conséquence. « Le sport n'est pas assez présent dans notre quotidien, or c'est un moyen de booster nos défenses immunitaires et de prévenir la maladie », estime-t-il. Jamais à court d'idées, il propose également ses services aux entreprises. « J'ai travaillé dans l'industrie, je connais les pratiques. Très développé dans la culture japonaise, le sport en entreprise reste balbutiant en France. Or les échauffements pré-activités ou sur le temps de pause sont également de bons moyens pour prévenir les accidents, la maladie ou encore le stress. »



**f** Pierre Ponchaux Coaching  
**ig** @Pierre\_Ponchaux\_coaching  
Pierreponchaux.pro@gmail.com  
06 42 41 41 19.



## KEVIN DRILA

### Espoir **du triple saut français**

**G**ravelinois depuis toujours, Kevin Drila est, à 21 ans, un jeune espoir de l'athlétisme français. A tel point qu'il ambitionne de représenter son pays lors des Jeux olympiques de Paris en 2024. Et même d'y faire très bonne figure dans la catégorie triple saut. Et pourtant, il a fallu pas mal d'années pour que le jeune homme se passionne pour une discipline qu'il a d'abord pratiquée, de son propre aveu, pour faire comme son frère aîné et faire plaisir à sa mère. « Et puis, mon entraîneur m'a aligné sur le concours de triple saut lors d'une compétition. J'y ai fait un très bon résultat. Cela a été comme un déclic qui s'est confirmé en 2016 à Nantes aux championnats de France cadets où je termine parmi les meilleurs. A partir de ce moment-là, je me

suis pris d'une véritable passion pour cette discipline. »

A raison de 7 à 9 entraînements hebdomadaires au stade du Moulin à Gravelines, Kevin Drila enchaîne les performances et intègre en 2017 l'équipe de France junior d'athlétisme. Vice-champion de France junior en 2018, il termine sur la 3<sup>e</sup> marche du podium l'année suivante en catégorie espoirs, et, à ce titre, participe au meeting international de Liévin, parmi les plus relevés au monde. « Cela reste, pour l'instant, mon meilleur souvenir en tant que sportif de haut niveau », commente-il. Etudiant en 3<sup>e</sup> année de licence STAPS à l'ULCO, Kevin Drila espère pouvoir mener de front une longue carrière de sportif de haut niveau et de coach sportif handisport en athlétisme.



OLIVIER LYOEN

## Le Dunkerquois qui guide

Antoine Pérel vers les JO

**Participer aux Jeux olympiques, c'est le rêve de tout sportif. Olivier Lyoen et Antoine Pérel caressent même l'espoir de faire un podium à Tokyo en août 2021.**

Les 4 Jours de Dunkerque, les 3 Jours de La Panne... Devant la télévision ou au bord des routes de la région, Olivier Lyoen se passionne très jeune pour les courses de cyclisme. A 12 ans, il se met naturellement au vélo, puis découvre le duathlon et le triathlon au club de Dunkerque, apprend à nager, s'épanouit dans cette discipline et se fait très rapidement remarquer aux championnats de France junior. Il intègre alors le pôle espoir, devient champion de France, et est propulsé au pôle France pour suivre la préparation en vue des JO de 2004. De retour à Dunkerque, Olivier Lyoen se lance un nouveau défi avec la course longue distance. Il est le premier Dunkerquois à décrocher son billet pour l'Ironman d'Hawaï et à finir premier dans sa catégorie. Il teste aussi le Powerman (version duathlon), s'essaie au trail, se met au VTT, tente les 100 km en course à pied, remporte un



Xterra (version sensationnelle du Ironman alliant nage près de côtes dangereuses, VTT et trail). En 2017, c'est un autre challenge qui s'offre au sportif : le Nordiste Antoine Pérel, athlète paralympique, cherche un guide. « J'ai tout de suite été séduit par le côté aventure humaine, mais aujourd'hui il y a un gros enjeu », résume Olivier Lyoen.

### Un défi olympique

En janvier 2017, quand ils se rencontrent, l'objectif des deux hommes est d'abord de trouver leurs marques, de créer des automatismes pour devenir un binôme à part entière. « J'ai dû apprendre à courir en étant attaché, à nager avec lui, à le coacher, à anticiper tous les dangers, à être lucide en course, souligne ce dernier. Puis on a fait quelques courses dans la région et ça fonctionnait bien. » Le duo tape dans l'œil du sélectionneur de l'équipe de France et accède à une

première course en Coupe du monde à Besançon. Les deux hommes créent la surprise et grimpent sur la deuxième marche du podium. Les sponsors sont au rendez-vous. Direction l'Italie où ils décrochent la 3<sup>e</sup> place devant les meilleurs athlètes français : « À partir de là, on est propulsé dans la cour des grands ».

En 2018, ils multiplient les compétitions. Malgré les échecs et les rendez-vous manqués, le binôme reste soudé. « On n'a jamais baissé les bras, mais dans notre tête, l'épreuve de Coupe du monde de paratriathlon de Besançon (en 2019) est notre dernière course », rappelle Olivier Lyoen. Au final, le tandem gagne la course et enchaîne les démonstrations. « On remonte dans les listes ministérielles, on se retrouve 5<sup>e</sup> au ranking français et olympique, avec notre dossard assuré pour les JO de Tokyo. »

La Covid-19 passe par là, les JO sont reportés à août 2021. L'année qui s'achève leur laisse peu d'occasions de s'illustrer sur les pistes mondiales. A défaut, Olivier Lyoen et Antoine Pérel s'entraînent énormément, 15 à 25 heures par semaine, et multiplient les stages. En octobre, ils décrochent la 3<sup>e</sup> place lors d'une étape de Coupe du monde au Portugal face aux champions du monde et d'Europe. « On a montré qu'on était toujours là, et on commence à rêver de médaille olympique », confie le Dunkerquois.





## Apprendre le néerlandais, un atout pour l'emploi

**Apprendre le néerlandais pour trouver plus facilement un emploi de l'autre côté de la frontière, c'est ce que propose la Maison de l'Europe depuis 2018 à des demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA. Formule gagnante pour 90 % d'entre eux.**

« Dunkerque est située à seulement une dizaine de kilomètres de la région du Westoek en Belgique néerlandophone où le taux de chômage est à peine de 5 % et où les entreprises peinent à recruter. C'est ainsi que nous avons eu l'idée de proposer des cours de néerlandais pour aider les personnes du territoire à trouver un emploi de l'autre côté de la frontière », explique Nathalie Legros, directrice de la Maison de l'Europe à Dunkerque.

Depuis 2018, grâce à un partenariat entre la Maison de l'Europe, le Département du Nord, le VDAB (l'équivalent de Pôle Emploi en Belgique néerlandophone) et POM (un organisme belge de coordination socio-économique), soutenu par un financement européen, trois sessions de sept semaines de cours de néerlandais à destination des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA du territoire ont été organisées. Et une quatrième vient de démarrer. Des sessions complétées par des cours de préparation aux entretiens dans des entreprises belges et une sélection d'offres d'emploi en adéquation avec le profil de chaque candidat.

Depuis la première session, 90 % des participants, soit 20 personnes, ont trouvé un emploi durable dans la région de Furnes. De quoi donner un vrai espoir de réinsertion aux personnes qui participaient à la dernière session, à l'image de Valérie Padleswski, de Saint-Pol-sur-Mer, qui souhaiterait

trouver un emploi en production en Belgique. « Cela fait déjà plusieurs mois que je songe à y chercher du travail. Avoir quelques bases en néerlandais va me donner confiance et surtout multiplier mes chances de pouvoir concrétiser ce projet. J'essaie de pratiquer le néerlandais le plus possible après les cours. Avec une amie, nous avons déjà décidé de nous présenter directement dans des entreprises de la région de Furnes à l'issue de la formation. Je n'aurais jamais osé le faire avant. »

Emmanuel Weus, de Dunkerque, lui, compte aussi beaucoup sur la Belgique pour se réinsérer professionnellement après deux ans sans parvenir à trouver un emploi. « Je cherche aussi bien dans la conduite d'engin, que dans l'agroalimentaire ou la mécanique. Je suis très motivé et si, en plus, je peux me présenter et parler quelques mots de néerlandais pendant les entretiens, je suis sûr que cela peut faire la différence. »

### INFO +

**Maison de l'Europe, Centre d'information Europe Direct  
Dunkerque Littoral Hauts-de-France,  
5 quai de la Citadelle, 59140 Dunkerque.  
[www.maisoneuropedirectdunkerque.fr](http://www.maisoneuropedirectdunkerque.fr)  
03 28 21 00 16.**



# Le centre hospitalier de Dunkerque investit et poursuit sa modernisation

**Nouvelle unité de soins post-opératoires, nouveau scanner parmi les plus performants dans un service d'urgences complètement réaménagé, développement de nouvelles techniques de soins à la pointe, le centre hospitalier de Dunkerque n'en finit plus de se moderniser.**



En 2020, malgré le contexte sanitaire difficile lié à la pandémie de Covid-19, le centre hospitalier a poursuivi ses investissements. Ainsi, depuis la mi-septembre, il accueille une unité de soins post-opératoire. Le CHD est le seul hôpital public, avec le CHU de Lille et le CH de Valenciennes, à en posséder une sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais, preuve de son attractivité médicale retrouvée. Cette unité, composée de six lits, est destinée à recevoir les patients en sortie de bloc opératoire qui présentent une fragilité ou qui ont subi une intervention chirurgicale très lourde pour une durée de séjour et une surveillance accrue de 24 heures environ avant un retour dans le service de spécialité dédié.



## Un scanner et des urgences réaménagées

A cette même époque, le service des urgences s'est vu doté d'un scanner parmi les plus performants de France, plaçant Dunkerque à l'avant-garde des soins. Equipé d'un module d'intelligence artificielle, il permet de réaliser des diagnostics très précis et des reconstructions d'image quasi en temps réel. Ainsi, les temps d'examen se trouvent réduits, ainsi que le temps d'exposition des patients aux rayonnements X (jusqu'à -75 % de réduction de dose selon l'examen à passer et la morphologie du patient).

Par ailleurs, le service des urgences a entrepris un complet réaménagement d'un montant de 1,2 million d'euros dont la moitié est prise en charge par l'Agence Régionale de Santé (ARS), qui lui permettra de faire face à l'accueil de 65 000 patients (adultes et enfants) environ par an en doublant ses capacités d'accueil au sein du secteur pédiatrique

et en augmentant les espaces de soins pour les adultes. Cela a été rendu possible par le déménagement du service d'accueil de courte durée dans de nouveaux locaux qui disposent désormais de 15 lits contre 8 auparavant. Ainsi, les urgences pédiatriques sont désormais équipées de 8 box de soins (au lieu de 4) décorés avec des fresques ludiques. Les urgences pour les patients adultes disposeront également très prochainement de 4 box supplémentaires et un salon d'accueil et d'évaluation de 7 places va être créé afin de renforcer le confort et la sécurité de prise en charge des patients. Pour faire face à l'accroissement de l'activité, 12 équivalents temps plein (personnel soignant) ont également été embauchés.

Enfin, l'arrivée d'un médecin pédiatre néonatalogue en février 2020 et l'investissement dans un équipement de pointe pour réaliser des échographies cardiaques pédiatriques permet au CHD

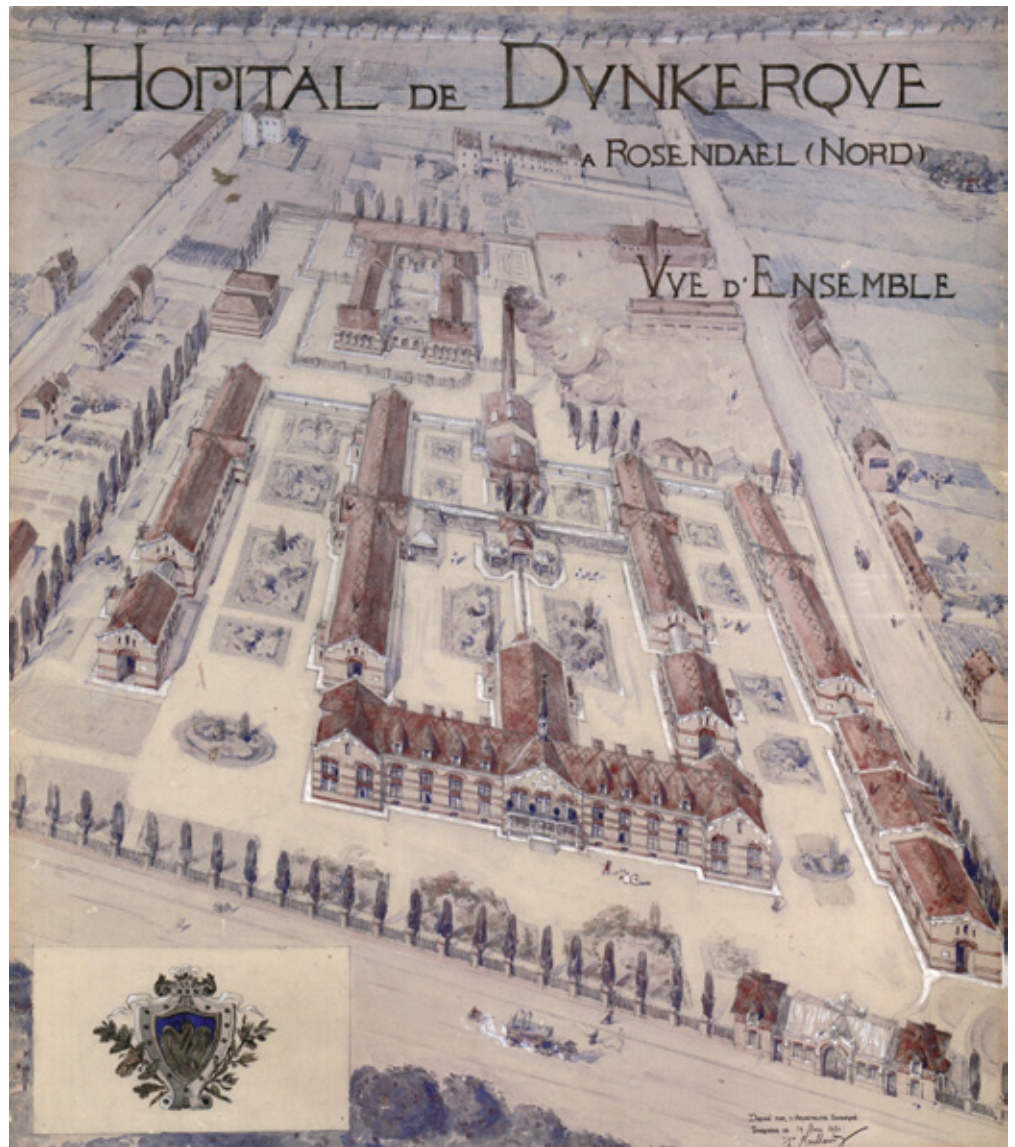


de détecter rapidement des problématiques cardiaques chez les nourrissons et enfants qui, auparavant, auraient dû être transférés au centre hospitalier de Calais.

## L'hôpital dans la cité dunkerquoise

**« Ville dans la ville », l'hôpital joue un rôle majeur dans la cité dunkerquoise et marque, à toutes les époques, son empreinte sur le territoire.**

Prémice de l'hôpital public, la « Table des pauvres », constitue jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, à Dunkerque, une petite structure qui vient en aide aux plus démunis. Sous le règne de Louis XV, avec l'expansion démographique et la montée de la pauvreté, ce modèle finit par s'essouffler, faute de moyens suffisants. C'est alors que les autorités municipales dunkerquoises décident d'édifier un établissement sur le modèle des hôpitaux généraux qui apparaissent dans tout le royaume depuis 1662. « Initialement, ce sont davantage des lieux de répression et de régulation sociale », analyse Olivier Ryckebusch, docteur en histoire moderne - Université de Lille. En renfermant toute



Vue d'ensemble aquarellée de l'hôpital civil de Dunkerque en 1910. Archives de Dunkerque - CMUA.

une partie de la population, mendiants, vagabonds, insensés, prostituées, invalides... les hôpitaux généraux participent à la logique du « Grand Renfermement ». « Sous l'influence de la philosophie des Lumières, le rôle de ces hôpitaux évolue : on passe de la charité chrétienne à la bienfaisance laïque et de la répression à l'assistance. L'hôpital redevient un lieu de lutte contre la pauvreté. »

L'hôpital de la Charité ouvre en 1737 à Dunkerque avec 332 lits et tient une place majeure dans la prise en charge des vieillards, des invalides, et surtout des enfants, faisant office de maison pour orphelins, de lieu de correction pour adolescents turbulents et de centre de formation pour apprentis. « L'objectif est de permettre aux jeunes de trouver par la suite un emploi, afin de ne pas retomber dans la pauvreté et la mendicité », explique Olivier Ryckebusch. Les armateurs du littoral y trouvent également un vivier de jeunes mousques à embarquer sur leurs navires de pêche.





L'hôpital général de la Charité de Dunkerque en 1895



Salle des accouchées de l'hôpital civil.

Progressivement au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'hôpital se transforme en établissement de soins pour les malades et emploie par conséquent un nombre croissant de médecins et de chirurgiens. Avec des recettes limitées (taxes indirectes sur les boissons, dons, rentes patrimoniales et emprunt) et des dépenses fluctuantes au gré des périodes de crise, l'institution peine à trouver son équilibre financier et se transforme en hospice civil pour accueillir malades, vieillards et enfants au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

### L'hôpital civil, un fleuron architectural

En 1898, la réalisation d'un nouvel ensemble hospitalier est confiée à l'architecte Maillard. L'hôpital civil de Dunkerque est inauguré en 1909 avec 179 lits. Toiture vitrée et fer forgé ornent ce bâtiment remarquable. Sculpté sur le fronton de la porte d'entrée, un pélican, emblème de la charité, se perce la poitrine pour nourrir de son sang ses petits. « L'architecture témoigne de l'évolution de la prise en charge des pathologies. Au lieu de rassembler tous les malades, on crée des pavillons isolés et dotés de systèmes d'aération », poursuit Olivier Ryckebusch. Les différents pavillons sont répartis selon les spécialités, ils sont équipés de vérandas pouvant servir de solarium et reliés entre eux par des galeries vitrées. A la pointe de la modernité, l'équipement dispose de salles d'opération, de radiographie, d'anesthésie, de stérilisation, d'une morgue et d'une salle d'autopsie. Complètement séparé des autres par une grille, le pavillon des contagieux Jean-Trystram est divisé en deux parties : celle pour les maladies contagieuses ordinaires (rougeole, scarlatine, diphtérie) soignées de manière isolée, et celle pour les grandes maladies épidémiques (variolo, peste, choléra).

Suivant l'expansion de la population sur le littoral dunkerquois, d'autres établissements de soins, publics et privés, sont créés. Dans la nouvelle commune de Malo-les-Bains, le docteur Louis Villette fonde en 1897 une maison de villégiature pour malades et convalescents qui deviendra en 1909 une clinique chirurgicale.



Le sanatorium de Zuydcoote accueille les enfants de toute la région.

Sur la plage de Saint-Pol-Sur-Mer, le sanatorium destiné à prévenir la mortalité infantile dans la région est érigé en 1888 à l'initiative de George Vancauwenberghe. Ce patron de filatures et maire de Saint-Pol-Sur-Mer est particulièrement sensible au sort des enfants pauvres qui souffrent de rachitisme, de scrofule ou de maladies contagieuses. Les travaux d'extension du port dans l'ouest dunkerquois contraignent l'établissement à déménager. Un second sanatorium, plus grand, est alors construit à Zuydcoote, en bord de mer. Il est doté de 1 500 lits et d'une ferme, pour nourrir ses jeunes pensionnaires. Visionnaire, et convaincu qu'il vaut mieux prévenir que guérir, George Vancauwenberghe fait venir de toute la région des enfants dénutris en colonie scolaire, grâce au développement du chemin de fer, afin de leur faire profiter de l'air marin et d'une alimentation riche et variée. En 1971, l'établissement devient l'hôpital maritime de Zuydcoote.

Sources :

« Les hôpitaux généraux du Nord au siècle des Lumières (1737-1789). » Presses Universitaires du Septentrion, 2017, 338 p.

« 1909 - 2009 L'Hôpital Civil de Dunkerque - Un siècle au service de la population. », Archives de Dunkerque Centre de la Mémoire urbaine d'Agglomération.

**La seconde partie de cet article sera publiée dans une prochaine édition.**

**DATES  
CLEFS**

**1331**

Edification de l'hôpital Saint-Jean à Dunkerque

**1452**

Création de l'hôpital Saint-Julien

**1737**

Ouverture de l'hôpital général de la Charité

**1891**

Inauguration de l'Hospice, avenue de Rosendaël

**1909**

Mise en service de l'hôpital civil de Dunkerque

## RASSEMBLEMENT RÉPUBLICAIN POUR LE LITTORAL EN MOUVEMENT

Contact mail : [voselusenmouvement@gmail.com](mailto:voselusenmouvement@gmail.com)

### Nous soutenons nos sportifs pour faire gagner Dunkerque et son agglomération !

Si le sport de haut niveau a une histoire sur notre territoire, il a aussi un avenir. Dans un secteur en constante évolution, nous sommes aux côtés de nos quatre clubs professionnels (USDK, USLD, BCM et HGD) pour les accompagner dans leurs projets de développement et ainsi leur permettre de continuer à jouer les

premiers rôles dans leurs disciplines respectives.

En ce sens, nous avons entamé depuis 2014 une politique de modernisation de nos équipements sportifs afin de donner aux joueurs et à leurs nombreux supporters les meilleures conditions d'évolution, permettant ainsi de renforcer

l'attractivité de ces clubs qui sont une vitrine pour le sport dunkerquois. Après la nouvelle patinoire Michel-Raffoux et alors que le chantier du stade Tribut entre dans sa seconde phase de construction, nous avançons pour tracer la feuille de route de ces prochaines années en la matière.

### Un centre d'entraînement pour l'USLD à Coudekerque-Branche !

Alors que le stade Tribut continue sa modernisation pour offrir aux « Bleu et Blanc » un écrin dimensionné pour la Ligue 2 à l'horizon de la fin 2021, le club poursuit sa structuration pour pérenniser sa place dans le monde professionnel. Aussi travaillons-nous avec lui à l'aménagement d'un centre d'entraînement et d'un centre de formation aux normes de la Ligue de football professionnel. Nous avons débuté la définition des besoins pour une mise en service de ces équipements à l'horizon

2023. Dans l'attente, la Communauté urbaine, en partenariat avec le club et la Ville de Coudekerque-Branche, a procédé à la rénovation des terrains, locaux et piste d'athlétisme du complexe sportif Auguste-Delaune, afin d'en faire le centre d'entraînement provisoire du club. La part communautaire de l'investissement s'élève à 200 000 €.

Ce dernier profitera également aux joueurs amateurs de l'Union Sportive Football Coudekerquois, occupants des lieux, qui

profiteront de ces installations rénovées. Ce faisant, nous montrons notre attachement à ce que le retour du football professionnel dans notre agglomération bénéficie également aux pratiquants amateurs. Le choix du complexe Auguste-Delaune pour accueillir le club dunkerquois atteste également de notre souhait de réaffirmer la dimension communautaire du sport de haut niveau sur notre territoire.

### La Région Hauts-de-France confirme officiellement son projet de grande salle omnisports !

Dès l'annonce en 2015 de Xavier Bertrand de financer la construction de grandes salles omnisports dans les territoires régionaux qui en formuleraient le vœu, nous avons officiellement candidaté à l'accueil d'un de ces équipements. L'idée était d'en faire l'écrin de l'USDK, avec la possibilité d'une configuration « basket-ball » et - c'est à l'étude - l'accueil épisodique d'événements sportifs « indoor » comme des finales de championnat de France d'autres disciplines. L'emprise foncière réservée se situe en face de la piscine Georges-Guynemer, à la lisière entre Petite-Synthe et Saint-Pol-sur-Mer. Cet emplacement est idéalement situé : bien desservi en transport collectif, joignable

depuis la nouvelle voie verte du boulevard Simone-Veil, avec la proximité immédiate d'un grand parking de supermarché qui permettra de limiter l'espace dédié au stationnement (en optimisant l'utilisation de ce parking déserté lorsque le supermarché est fermé). Le choix de cet emplacement atteste également de notre volonté de développer des équipements à fort rayonnement à l'ouest de Dunkerque, renforçant ce faisant l'attractivité et le dynamisme de Petite-Synthe et de Saint-Pol-sur-Mer.

Avec la confirmation écrite de la Région Hauts-de-France d'un financement à hauteur de 12,5 millions d'euros, c'est un grand pas de franchi vers la

réalisation de cette grande salle. Cette construction montre notre volonté d'accompagner le handball dunkerquois dans son développement, avec un projet équilibré en terme de jauge, inséré dans le tissu urbain de la ville et équilibré financièrement (un peu plus de 10 M€ pour les finances communautaires contre plus de 200 millions pour le projet « Arena » abandonné en 2014).

La Communauté urbaine, qui est actuellement en train d'analyser les études de sol effectuées récemment, va désormais pouvoir lancer les démarches de programmation, avec une ouverture espérée pour le début de saison 2025/2026.



## AGIR POUR L'AVENIR DE NOTRE LITTORAL

david.bailleul@tud.fr

### Ne reculons plus ! Et passons de la parole aux actes

Les mêmes assassinats odieux, la même vague d'émotion légitime... Mais au niveau des actes au sommet de l'Etat, les choses ont-elles changé ?

Après les attentats de 2015, c'est un prêtre qui était assassiné en 2016 à Saint-Etienne de Rouvray par deux terroristes islamistes. Quatre ans plus tard, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, est tué avec la même barbarie pour avoir enseigné à des collégiens la liberté d'expression, à Conflans Sainte-Honorine. Non, rien n'a vraiment jamais changé !

**Alors, quand vont s'arrêter ces reculades ? Stopper ces dispositifs qui, en ne voulant froisser personne, ne font que donner du grain à moudre à ceux qui foulent au pied la République et la France ?** Il nous faut une farouche volonté de ne pas baisser les yeux face à ces intégristes radicaux, qui ne veulent rien savoir de nos principes républicains, de notre liberté d'expression, de nos institutions.

Cessons de nous voiler la face : **toucher à l'école, celle qui a pour but non pas de faire croire mais de faire savoir, c'est toucher aux fondements de la France.** Plus que

jamais, contre les dérives obscurantistes, l'Etat doit aider l'école à faire des enfants les citoyens de demain, en forgeant leurs connaissances et en les aidant à penser par eux-mêmes.

Car il ne faut surtout pas compter sur les réseaux sociaux, qui charrient sous couvert d'anonymat toutes les outrances et les violences, pour accomplir cette mission... Là aussi, il nous faudra moins de laxisme.

**Fidèles à notre engagement républicain à notre échelon local, nous n'avons jamais reculé et ne reculerons pas.**

### LITTORAL GAGNANT

Groupe des Élus Socialistes et Républicains du Dunkerquois (GRIC)

bertrand.ringot@yahoo.fr

La Région pré-sélectionne le dossier « Sportica Nouvelle Génération » présenté par la municipalité en concertation avec la CUD !

**À la suite de la décision en séance plénière du conseil régional le 21/11/2019 de déclarer infructueux l'appel à candidatures pour la réalisation d'équipements de type « Aréna », un nouvel appel à projets a donc été lancé** pour la réalisation d'Equipements Sportifs d'Excellence en Hauts-de-France.

**4 objectifs sont identifiés : élargir l'offre d'événements sportifs nationaux et internationaux ; contribuer à l'accroissement du tourisme du spectacle sportif ; soutenir l'emploi dans le secteur du bâtiment et générer une activité économique profitable aux entreprises locales.**

**7 dossiers ont donc été présélectionnés à l'unanimité le 30/06/2020, dont la construction d'une grande salle omnisports sur la CUD, et de la construction-modernisation d'un nouvel équipement sportif d'excellence au complexe Sportica-Gravelines.**

Le 10/07/2020, lors d'une audition présidée par Florence BARISEAU, Vice-Présidente du Conseil Régional en charge des sports, **Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines**, a pu exprimer la **nécessité de moderniser le Sportica** (inauguré en 1986) sur ses **deux piliers basket et piscine**, qui **emploie 80 personnes** et **héberge le BCM** ainsi que le **centre de formation régional**.

Une **participation aux travaux de 12.5 millions d'euros** est attendue de la Région. Pour rappel, une subvention annuelle de **3.8 millions d'euros est accordée par la municipalité à la régie de Sportica** pour lui permettre d'accueillir les habitants de l'ouest de l'agglomération, mais aussi de la Flandre et du Calaisis **à des conditions tarifaires attractives.**

Place maintenant à la désignation de la Maîtrise d'œuvre !

A suivre !

### DEFI DUNKERQUOIS - RASSEMBLEMENT NATIONAL

11 rue du Ponceau, 59140 Dunkerque  
defidunkerquois@gmail.com

#### Éoliennes en mer : exigeons un référendum

Le projet d'éolien en mer, coûteux et dangereux, ne peut être imposé sans l'accord des citoyens du littoral.

Nous ne voulons pas un nouveau scandale comme sur le terminal méthanier. Nous avons notre mot à dire sur ce qui engage notre avenir : exigeons un référendum !

### CLAUDE NICOLET - ZOÉ CARRÉ

clnicolet@wanadoo.fr -  
zcarre@free.fr

On trie, la bleue ou la marron ?  
Mardi, on sort quelle poubelle ?

Sans importance : tout va sur le même tas.

Et les déchets verts, les encombrants, on en est où ?  
Nous voulons une vraie politique des ordures ménagères, en être informés et consultés.

Pour l'instant on ne fait qu'engraisser les goélands et les rats.

Contre le **chômage** de longue durée,  
vous pouvez **agir** !

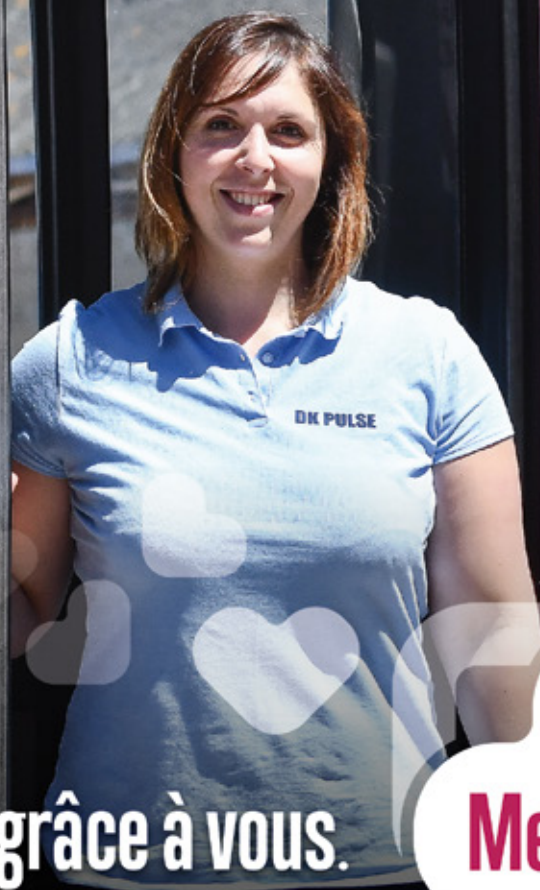
Ici

un emploi  
financé par



DK' Pulse a trouvé  
LA bonne personne grâce à vous.

Merci !



**Fondation**  
du **Dunkerquois**  
**solidaire**

www.happyday.fr - Photo : Communauté urbaine de Dunkerque / Sarah Derrin

**Je suis solidaire... Je fais un don !**



plus d'infos au **03 28 62 71 77**  
ou **www.dk-solidaire.fr**

